

COTISATION SYNDICALE**TARIFS 2023 (inchangés)**

email : snudifo50@gmail.com
portable : 07 82 97 25 81

Inclus dans l'adhésion : Contrat Macif « Risques Professionnels », aide juridique, adhésion à l'AFOC (Association FO de consommateurs).

Vous recevrez à domicile en version papier :

- ☞ le journal de la fédération FNEC-FP-FO *Le syndicaliste indépendant* (5 numéros),
 - ☞ le journal du SNUDI national *L'école syndicaliste* (5 numéros),
 - ☞ le journal de la Fédération FGF-FO *La nouvelle tribune* (6 numéros),
 - ☞ le journal des retraités *Le lien UFR-FO* (4 numéros),
 - ☞ le journal de l'Union départementale FO interpro *L'avenir syndicaliste* (4 num.),
 - ☞ le journal départemental du SNUDI FO 50 *L'école syndicaliste de la Manche*.
- ... + les informations électroniques adhérent-e-s du Snudi FO Manche.

La somme entre parenthèses correspond à la cotisation après crédit d'impôt de 66%. Il faut régler la somme en gras.

Échelons :	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
Classe normale :	(PES) 86 € (29,24)	132 € (44,88)	138 € (46,92)	144 € (48,96)	150 € (51)	158 € (53,72)	166 € (56,44)	176 € (59,84)	183 € (63,24)	198 € (67,32)	211 € (71,74)
Hors classe :	183 € (62,22)	193 € (65,62)	204 € (69,36)	213 € (72,42)	226 € (76,84)	237 € (80,58)	246 € (83,64)	Adhésion en cours d'année : prorata des mois restants (ex. adhésion courant mars : 10/12 ^e de la cotisation totale).			
Classe exceptionnelle	210 € (71,40)	225 € (76,50)	235 € (79,90)	250 € (85)	AVS/AESH : 58 € (19,72) pour un contrat de 24h Disponibilité/Congé parental total : 58 € (19,72) Retraité-e : 115 € (39,10) PE contractuel-le : 100€ (34)						

Majorations :	Enseignants ASH et Psy.scolaire	Maître formateur, Cons. péda.	Directeur 2-4 classes	Directeur 5-9 Classes	Directeur 10 classes et plus
	+ 7 € (2,38)	+ 7 € (2,38)	+ 11 € (3,74)	+ 14 € (4,76)	+ 17 € (5,78)

BULLETIN D'ADHÉSION AU SNUDI FO / année civile ou glissante (tarifs 2023 inchangé)

NOM : NOM de jeune fille : Prénom :

Adresse personnelle :

Code Postal : Ville :

Téléphone (filaire) : Portable :

Email perso (à remplir pour recevoir les informations urgentes) :

Fonction ou poste actuel :

Affecté à titre : Définitif / Provisoire à plein temps / mi-temps / 80%

Échelon : depuis le : avec report d'ancienneté :

Nom et adresse de L'ÉTABLISSEMENT D'EXERCICE :

Code postal : Ville :

Déjà été syndiqué(e) au SNUDI-FO ? Non Oui, dans ce département :

Déclare adhérer au SNUDI FO à compter du (date) et régler la somme totale de : € en versements.
 par chèque(s) par virement(s)

Fait à le Signature :

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le syndicat SNUDI FO 50. Elles sont conservées pendant la durée de votre adhésion plus une période de 3 ans et sont destinées à la direction de la communication de FO. Conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en nous contactant : snudifo50@gmail.com.

Paiement par chèque(s) : en indiquant l'échéance au dos des chèques.

Chèque(s) à l'ordre de : SNUDI FO Manche

À envoyer à : SNUDI FORCE OUVRIERE, 56 rue de la Buaille, 50100 Cherbourg-en-Cotentin

Paiement par virement unique, mensuel, trimestriel... :

RIB : 20041 01014 0282242N035 13

IBAN : FR76 2004 1010 1402 8224 2N03 513

BIC : PSSTFRPPROU La Banque Postale

SNUDI FO Manche

Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs, Professeurs des écoles, PsyEN et AESH Force Ouvrière

Qu'est-ce que Force Ouvrière ?

Des femmes et des hommes libres dans une **organisation indépendante**, ensemble pour acquérir une force leur permettant de défendre leurs droits, d'en obtenir de nouveaux, de se faire respecter.

Un rôle : Regrouper les salariés (actifs, chômeurs et retraités) au-delà de leurs choix politiques, religieux ou philosophiques **pour représenter leurs intérêts communs**.

Les statuts de l'organisation constituent la charte commune, délibérément choisie (statuts de Force Ouvrière).

Quelle est l'histoire de FO ?

Née en 1895 sous l'appellation CGT, la CGT-FO est apparue sous ce sigle en **1948** à l'initiative de militant(e)s **refusant l'emprise du parti communiste** sur la CGT.

Depuis ses origines, **le principe et la pratique de l'indépendance syndicale sont au cœur** de son comportement, de ses analyses, de son rôle. Cette indépendance vaut à l'égard des partis politiques, des gouvernements, de l'État, du patronat et des églises.

Ainsi, par principe Force Ouvrière **ne prend pas position à l'occasion des consultations politiques électorales à tous les niveaux**.

Fondamentalement attachée aux valeurs républicaines (Liberté - Égalité - Fraternité - Laïcité), elle défend le service public et la sécurité sociale comme des structures assurant des droits égaux aux citoyens.

Ligne de conduite de Force Ouvrière depuis 1895, l'indépendance syndicale est aussi ce qui assure son avenir en tant que valeur fondamentale.

Le SNUDI FO défend, informe et conseille les adhérents sur des dossiers individuels :

inspection - mouvement - changement de département - promotion- dossier
versement d'indemnités - frais de déplacements - Droits à congé...

Le SNUDI FO porte et défend les revendications collectives des enseignants :

- Augmentation des salaires : 18% et 50 points d'indice tout de suite !
- Abrogation de la réforme PPCR !
- Défense du statut de fonctionnaire d'Etat
- Abrogation de la réforme des rythmes scolaires
- Rétablissement d'une véritable année de formation pour les PE stagiaires
- Amélioration immédiate des conditions de travail (médecine du travail...)
- Baisse des effectifs dans les classes **etc etc etc**



snudifo50@gmail.com 07 82 97 25 81 (= portable joignable 7 jours/7 de 7h à 22h)

Olivier LACHEVRE (Tourlaville) **élu CAPD et CHSCT**, secrétaire départemental du syndicat, référent handicap du syndicat, secteur Nord : 06 22 91 39 11

Laurent TAGUET (Picauville) **élu CTSD et CDEN**, secteur centre Manche : 06 49 23 00 03

Ingrid MARIE (Montsenelle) **élue CAPD**, secteur centre Manche : 06 28 36 68 71

Françoise LELUBEZ (Les Pieux) secteur Hague, trésorière du syndicat : 06 89 44 58 66

Benoît BATTISTON (St-Hilaire) secteur sud Manche Mortain/Avranches : 06 82 08 14 07

Fabienne BERTHOUMEYROUX (Roncey) secteur Granville et Coutances : 06 47 25 43 06

Patricia ESNOUF (La Glacerie) secteur Cherbourg et Hague : 07 82 29 64 39